



VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Sur la Commune de LA SALLE EN BEAUMONT (38350)
Lieudit Sous l'Eglise

MAISON D'HABITATION
d'une surface habitable de 137,69 m²
avec piscine, terrasse et garage de 39,23 m²
(sur parcelle cadastrée section AB n° 779)

ADJUDICATION FIXEE LE MARDI 22 OCTOBRE 2024 A 14 HEURES
à l'audience du Juge de l'Exécution des Saisies Immobilières
du Tribunal Judiciaire de GRENOBLE au Palais de Justice,
Place Firmin Gautier – 38000 GRENOBLE

Visite prévue sur place le lundi 7 octobre 2024 à 9 heures
par le ministère de la SELARL LEGALACT
Commissaire de Justice à GRENOBLE

DESIGNATION

Sur la Commune de LA SALLE EN BEAUMONT (38350), Lieudit Sous l'Eglise,
Une parcelle de terrain figurant au cadastre section AB n° 779 pour 12a, sur laquelle a été édifée une maison d'habitation.

CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

Le cahier des conditions de vente contenant les clauses et conditions de la vente a été dressé par la SELARL EYDOUX MODELSKI – BASTILLE AVOCATS et déposé au Greffe du Juge de l'Exécution des Saisies Immobilières du Tribunal Judiciaire de GRENOBLE le 23 janvier 2023.

FRAIS - ENCHERES

Les frais préalables seront payables, comme les frais postérieurs, par l'adjudicataire EN SUS du prix.

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'un avocat inscrit au Barreau de GRENOBLE qui ne pourra être porteur que d'un seul mandat. Les enchères sont pures et simples et chaque enchère doit couvrir l'enchère qui la précède.

MISE A PRIX : 159.000 €

CONSIGNATION POUR ENCHERIR : 15.900 €

Par chèque de banque émis à l'ordre de la CARPA, ou remise d'une caution bancaire irrévocable.

Pour extrait : Pascale MODELSKI, Avocat
www.bastille-avocats.fr

Pour tous renseignements s'adresser à la SELARL EYDOUX-MODELSKI – BASTILLE AVOCATS, Avocats susnommés Tél 04.76.46.27.43 – www.bastille-avocats.fr, et pour prendre communication du cahier des conditions de vente au Greffe du Tribunal Judiciaire de GRENOBLE, où il est déposé, tous les jours, de 14H à 16H, sauf le MARDI.